



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 26 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ; M<sup>me</sup> Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure ; et M<sup>me</sup> Kessy Martine Ekomo-Soignet, Directrice exécutive d'URU, organisation de consolidation de la paix dirigée par des jeunes, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, du Niger – au nom du Kenya, du Niger et de la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines –, de la Norvège, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en République centrafricaine », tenue le mercredi 24 février 2021.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Barbara **Woodward**



## Annexe I

### **Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix**

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2021/146) à l'examen, le pays continue de souffrir de la violence malgré l'issue favorable de l'élection présidentielle, qui s'est tenue dans des circonstances difficiles. Ces dernières semaines, des progrès importants ont été réalisés contre la coalition des groupes armés, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), grâce notamment aux efforts remarquables de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et des partenaires bilatéraux.

Néanmoins, la situation reste très instable. Dans plusieurs villes, dont Bossangoa dans l'ouest et Bambari au centre, la Mission assure la sécurité de milliers de personnes déplacées qui y ont cherché refuge contre la violence en cours. La MINUSCA continue d'appuyer les efforts visant à préserver l'ordre démocratique et à protéger les civils face aux tentatives persistantes de la coalition des groupes armés pour asphyxier le pays en coupant sa ligne de vie économique, la principale voie d'approvisionnement reliant Bangui au Cameroun.

Entre-temps, la situation humanitaire reste alarmante, même si nous avons observé quelques progrès importants avec l'arrivée récente des premiers convois d'aide humanitaire à Bangui depuis le début des violences. Toutefois, 1 000 camions transportant des fournitures vitales et des denrées alimentaires, y compris pour notre personnel des Nations Unies, ainsi que les fournitures médicales nécessaires à la lutte contre la pandémie restent bloqués à la frontière avec le Cameroun en raison de l'insécurité. La persistance de la violence a provoqué une recrudescence importante des déplacements et des besoins humanitaires et poussé les civils à chercher à nouveau refuge dans les pays voisins. La violence déclenchée par la CPC a entraîné un surcroît de souffrances pour la population centrafricaine. La République centrafricaine est désormais le lieu le plus dangereux pour le travail humanitaire, représentant plus de 46 % des incidents mondiaux enregistrés par les organisations non gouvernementales internationales le mois dernier.

En dépit de cette situation très précaire, le pays est sur la bonne voie pour conclure avec succès un transfert démocratique de pouvoir dans le respect du calendrier constitutionnel, ce qui est une réalisation majeure. Il est maintenant essentiel que ces acquis démocratiques soient préservés en menant à bien le processus électoral et en avançant vers une résolution pacifique de la crise. Deux ans après sa signature, l'Accord politique reste le seul cadre viable pour la paix. Afin de permettre au pays de tourner la page avec succès et de commencer à se remettre du traumatisme national, il est primordial qu'un processus de dialogue inclusif et véritable soit engagé sans délai, notamment avec l'opposition politique et les groupes armés qui renoncent à la violence et restent attachés à l'Accord. Il est également indispensable que la communauté internationale appuie cet effort national en favorisant la coopération et la cohérence du processus de paix. Je salue la coopération et le leadership des organisations régionales, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en leur qualité de garants, ainsi que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui s'efforcent d'appuyer le processus de paix. J'encourage la poursuite d'une coordination étroite entre tous les partenaires dans le cadre de l'Accord politique.

Un tel dialogue inclusif sera également essentiel pour créer les conditions qui permettront la tenue dans un climat de paix d'un nouveau tour des élections

législatives, – le second, prévu pour le 14 mars. En étroite collaboration avec ses partenaires internationaux, la MINUSCA continue d'apporter un soutien multiforme à ce processus.

Malgré la détérioration rapide de la situation en matière de sécurité, la MINUSCA a continué à être le principal garant de la sécurité de la population civile. La Mission a repoussé à plusieurs reprises les attaques de groupes armés, y compris sur la capitale. Elle a également réussi à protéger les prisons de Bangui, empêchant ainsi l'évasion de prisonniers de haut rang. J'exprime ma profonde gratitude au Conseil pour avoir accepté de prolonger le renforcement temporaire de la MINUSCA par le biais de la coopération intermissions, qui s'est avérée essentielle pour renforcer la capacité de la Mission à exécuter les priorités définies dans son mandat, notamment la protection de la population dans un contexte de sécurité dégradé. Ces renforts continueront à jouer un rôle crucial, notamment en assurant la sécurité des élections législatives de mars.

Toutefois, le risque de voir la Mission sollicitée à l'extrême s'étend au-delà de cette période, car toutes ses capacités restent pleinement mobilisées pour faire face à l'instabilité de la situation en matière de sécurité et répondre aux besoins accrus de sécurité et de protection. C'est pourquoi le Secrétaire général recommande de renforcer la MINUSCA en la dotant de 2 750 militaires et de 940 policiers supplémentaires. Compte tenu des derniers événements, cet appui permettrait d'accroître la capacité de la MINUSCA à mettre en œuvre ses tâches prioritaires, à savoir protéger les civils, créer les conditions pour faire progresser le processus politique et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité. L'augmentation proposée contribuerait également à renforcer la protection du personnel et des installations des Nations Unies, ce qui est maintenant encore plus important au vu du meurtre de sept soldats de la paix au cours d'attaques hostiles et de deux autres dans l'exercice de leurs fonctions, qui ont tous eu lieu depuis le début des violences électorales.

Je tiens à souligner que la demande de capacités militaires et policières supplémentaires n'est pas destinée à apporter une solution militaire aux défis actuels. Elle est au contraire le résultat d'une évaluation complète de l'évolution du contexte sur le terrain et des capacités actuelles de la MINUSCA, et vise à répondre aux besoins croissants de la population. Nous avons tenu compte des efforts en cours pour optimiser les performances de la MINUSCA, qui reste une priorité pour la Mission et le Secrétariat. En outre, notre plan de renforcement sera séquencé et fera l'objet de révisions régulières, guidées principalement par l'évolution de la situation sur le terrain. J'espère que le Secrétaire général peut compter sur le Conseil pour appuyer sa recommandation.

Alors que nous nous efforçons d'inverser la tendance en matière de sécurité, les efforts visant à faire progresser le dialogue pacifique doivent s'accompagner d'un investissement renouvelé dans la lutte contre l'impunité, y compris pour les crimes graves commis pendant la période électorale. Le nombre de violations des droits de l'homme a triplé depuis la mi-décembre, avec une augmentation substantielle des enlèvements et des meurtres de civils, des attaques contre les travailleurs humanitaires, des destructions de maisons, des exécutions extrajudiciaires et des violences sexuelles liées au conflit.

Il faut traduire en justice ceux qui ont commis des crimes graves et des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment ceux qui ont tué des soldats de la paix, des travailleurs humanitaires et des civils. Cela exige l'engagement des autorités nationales à appliquer le principe de responsabilité pour les violations commises par des acteurs étatiques et non étatiques, tout en protégeant les droits de l'homme, en préservant et en élargissant les espaces civiques. Les institutions judiciaires et pénales doivent être renforcées pour être en mesure

de protéger l'état de droit et de lutter contre l'impunité en toute impartialité et indépendance. Par ailleurs, tous les discours de haine et tous les cas d'incitation à la violence, notamment contre la MINUSCA et ses partenaires, doivent être fermement dénoncés et faire l'objet de poursuites.

La période électorale a mis en évidence l'important travail qu'il nous reste à accomplir, conjointement, pour que les institutions nationales puissent s'acquitter de leurs responsabilités souveraines pour protéger la population du danger. Il sera important de réexaminer le processus de réforme du secteur de la sécurité en cours, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, et d'adapter l'approche commune en conséquence afin de rétablir la disponibilité opérationnelle des forces nationales de défense et de sécurité intérieure. Dans l'intervalle, il est essentiel que les forces nationales de défense et de sécurité intérieure continuent de faire preuve du plus haut degré de professionnalisme, notamment en respectant pleinement l'état de droit et les principes internationaux en matière de droits de l'homme durant l'état d'urgence actuellement en vigueur.

Le peuple centrafricain a beaucoup souffert et mérite notre attention et notre appui constants. Alors que nous examinons la situation, le peuple doit pouvoir faire entendre sa voix, et j'ai le plaisir d'être accompagné de Kessy Martine Ekomo-Soignet, qui présentera au Conseil l'importante perspective des jeunes. Je la remercie de sa volonté de partager ses vues et ses aspirations pour son pays depuis Bangui. En ce moment où le pays traverse une phase très délicate, nous devons veiller collectivement à protéger les investissements importants visant à promouvoir une paix durable, qui ont été notamment faits par le Conseil.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma profonde admiration face au courage et aux sacrifices des femmes et des hommes qui servent au sein de la MINUSCA, en vue de l'exécution du mandat que leur a confié le Conseil, dans un contexte exceptionnellement difficile, et à rendre hommage à tous les membres de la MINUSCA qui ont perdu la vie en défendant la cause de la paix en République centrafricaine.

## Annexe II

### **Exposé de M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine**

Je tiens à remercier sincèrement la Présidente d'avoir convoqué la présente séance sur la situation en République centrafricaine, qui continue d'évoluer. L'invitation adressée à l'Union africaine illustre une fois de plus l'importance du partenariat stratégique entre l'Union africaine et l'ONU pour instaurer la paix sur le continent.

La présente réunion est également l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé le 6 février 2019, et des problèmes politiques et de sécurité auxquels le pays est confronté.

En tant que co-garants de l'accord de paix, aux côtés de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, nous nous efforçons de collaborer avec toutes les parties prenantes en République centrafricaine, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), l'Union européenne et les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux afin que les institutions nationales puissent s'acquitter de leur mandat, en mettant l'accent sur l'application de l'accord de paix. Malgré les problèmes que pose la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous poursuivons nos efforts en vue d'aider la République centrafricaine à parvenir à une paix durable.

L'organisation simultanée du premier tour des élections présidentielle et législatives est un événement à saluer, et un pas important et nécessaire sur la voie de la consolidation de la démocratie et de la mise en œuvre de l'Accord politique. Nous notons également avec satisfaction qu'en dépit des difficultés économiques, la date du 14 mars été fixée pour le deuxième tour des élections législatives. Nous avons constaté des progrès, mais certains acteurs et groupes armés continuent de saper nos efforts communs visant à sauver le pays du gouffre par leurs allégations selon lesquelles les élections n'étaient pas inclusives ou transparentes. À maintes reprises, nous avons appelé les parties à régler leurs différends électoraux par le dialogue.

Malheureusement, certains ont choisi la voie de la violence en créant une coalition constituée de six groupes armés, connue sous le nom de Coalition des patriotes pour le changement (CPC), qui est résolue à renverser le Gouvernement. Ces groupes continuent d'attaquer le couloir entre Bangui et Garoua, une voie d'approvisionnement stratégique pour les biens et services et la route principale reliant la République centrafricaine au Cameroun. Ces attaques ont de lourdes conséquences sur la capacité du Gouvernement à fournir les services nécessaires aux civils innocents en République centrafricaine. Les attaques de la CPC compromettent également la capacité des institutions internationales à fournir une aide humanitaire indispensable. Comme le Conseil le sait, selon le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, la République centrafricaine est l'une des situations d'urgence les plus insuffisamment financées dans le monde. Des centaines de personnes n'ont toujours pas accès aux nécessités élémentaires, notamment les vivres, la santé, le logement et l'eau – en particulier les réfugiés vivant à l'extérieur des sites officiels et les communautés qui les ont accueillis.

Je saisis cette occasion pour féliciter la MINUSCA, la Russie et le Rwanda, qui ont fourni une aide militaire à la République centrafricaine et qui ont fait échouer les tentatives de la CPC de s'emparer de Bangui. Il ne fait aucun doute que l'offensive militaire lancée par la MINUSCA et ses alliés permettra de libérer des villes contrôlées par la CPC, ainsi que le couloir principal entre Bangui et Garoua. La fourniture d'un appui robuste par la MINUSCA et les contingents régionaux et le processus de dialogue sans exclusive qui a été annoncé apporteront certainement un nouvel espoir et permettront de recentrer l'attention sur la mise en œuvre de l'Accord politique, la réconciliation et la reconstruction.

Je prie le Conseil d'envisager d'appeler à une cessation immédiate de la violence perpétrée par la CPC et de ses attaques contre le couloir économique entre Bangui et Garoua, au Cameroun; de condamner les actes de violence et les tentatives visant à prendre le pouvoir par la force, notamment les actes subversifs perpétrés par l'ancien Président, François Bozizé; de réaffirmer sa solidarité avec le Gouvernement centrafricain et d'appeler tous les groupes rebelles à déposer les armes et à respecter les dispositions de l'Accord politique, qui prévoit leur dissolution et leur transformation en partis politiques.

Nous appelons également le Conseil à envisager d'appeler à la mise en œuvre rapide de la feuille de route pour un dialogue sans exclusive, annoncée par le Président Faustin-Archange Touadéra après son élection, afin de répondre aux préoccupations nationales par des moyens pacifiques; d'imposer des sanctions ciblées contre toutes les personnes et entités qui continuent de violer l'Accord politique et le droit international humanitaire; et d'appuyer les efforts de l'Union africaine dans le cadre du déploiement d'observateurs militaires en assurant la sécurité et en facilitant les transports dans le pays.

Comme je l'ai souligné au début de mon intervention, la République centrafricaine se trouve à un tournant. La situation exige notre vigilance à nous tous, et le moment est venu d'amener les auteurs de troubles à rendre des comptes. C'est l'impunité qui a encouragé les acteurs centrafricains à recourir à la violence. Cela doit cesser.

Enfin, au nom de l'Union africaine, je tiens à remercier le Conseil de sécurité et nos partenaires internationaux qui continuent d'appuyer les efforts visant à rétablir la stabilité en République centrafricaine grâce à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Je remercie également les Ambassadeurs du Groupe des cinq plus en République centrafricaine et leur personnel, qui continuent de travailler dans des conditions très difficiles.

## Annexe III

### **Exposé de M<sup>me</sup> Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, au nom de l'Union européenne**

C'est un honneur pour moi que de prendre la parole au nom de l'Union européenne à présente réunion très opportune. Elle se tient à un moment crucial pour l'avenir de la démocratie, de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

Deux mois après les élections du 27 décembre 2020, la République centrafricaine reste en effet dans une situation critique, marquée par la persistance de tensions politiques post-électorales élevées, ainsi que par une nouvelle crise sécuritaire qui a encore aggravé la situation humanitaire.

De notre point de vue, nos efforts collectifs doivent être poursuivis dans trois directions, en tirant tous ensemble les enseignements nécessaires pour surmonter la crise actuelle.

Premièrement, rétablir la sécurité dans le pays est une priorité, en particulier compte tenu des étapes restantes du processus électoral, notamment le prochain tour des élections législatives, prévu le 14 mars. L'Union européenne, qui est un partenaire du pays et un donateur majeur au processus, considère que la tenue d'élections libres, régulières et transparentes est d'une importance capitale pour faire prévaloir une solution viable à la crise actuelle. C'est pourquoi nous pensons qu'elles doivent se dérouler dans les meilleures conditions possibles afin, d'une part, de permettre aux électeurs centrafricains de participer au scrutin et, de l'autre, de garantir l'inclusivité et la stabilité politique des cinq prochaines années.

À cet égard, nous tenons à rendre hommage à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour les efforts notables qu'elle a déployés afin de contribuer à la sécurité du pays, ainsi que pour les pertes qu'elle a subies ce faisant. Pour continuer de s'acquitter de sa mission, il est important que la MINUSCA puisse mobiliser tous les moyens nécessaires. L'Union européenne se félicite donc des recommandations du Secrétaire général visant à renforcer les effectifs militaires et de police de la MINUSCA.

Nous condamnons avec force les attaques et actions déstabilisatrices que nous avons observées ces trois derniers mois et qui sont imputables à certains groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine signé en 2019, groupes sous la houlette du nouveau mouvement rebelle soutenu par l'ancien Président Bozizé, la Coalition des patriotes pour le changement. Il est inacceptable de se servir de la violence pour exprimer ou résoudre des revendications. Les personnes impliquées dans des crimes graves et des violations des droits humains seront traduites en justice, comme le réclame plus que jamais la population centrafricaine. La lutte contre l'impunité et le respect des droits humains et du droit international humanitaire doivent rester au cœur de la stabilisation en République centrafricaine. Nous sommes profondément préoccupés par les informations qui continuent de faire état de graves violations des droits humains commises pendant la crise actuelle, notamment par les forces de sécurité du pays. Nous encourageons les autorités à y mettre un terme et à mener les enquêtes qui s'imposent.

Deuxièmement, une solution durable et concertée à la crise politique nécessite un dialogue politique sincère et inclusif, c'est-à-dire réunissant le Gouvernement, l'opposition démocratique et la société civile. La représentativité de la gouvernance et des institutions futures du pays devra être renforcée par une participation et une ouverture larges. Nous saluons l'engagement du Président Touadera à mener un dialogue ouvert à tous et nous encourageons le Gouvernement et les institutions, les acteurs politiques et les forces vives de la République centrafricaine à lancer un dialogue constructif, dans un esprit ouvert et positif, dans l'intérêt de la population du pays.

Troisièmement, enfin, le processus de paix et de réconciliation doit être relancé, en conservant l'Accord politique pour la paix et la réconciliation comme seul cadre conjoint et viable d'une paix durable. Seule une solution politique permettra de parvenir à une paix, une réconciliation et un développement durables dans le pays.

Deux ans après sa signature, l'accord de paix doit être revitalisé, en commençant par une évaluation sérieuse et honnête de sa mise en œuvre, afin de procéder, si nécessaire, aux réformes requises pour améliorer son efficacité et permettre à la population de récolter les dividendes de la paix, et ce, en coordination étroite avec les acteurs nationaux et les partenaires internationaux. Un réengagement de toutes les parties – le Gouvernement et les groupes armés désireux de rester dans le processus ou de le rejoindre – et une inclusion et une participation accrues de la société civile et des forces vives dans le processus, en particulier les femmes et les jeunes, sont indispensables pour que l'accord soit crédible et permette une paix durable sans compromettre le cœur du processus de paix, ainsi que la poursuite de la lutte contre l'impunité des crimes graves tout en renforçant les mécanismes de réconciliation appropriés, tels que la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation. C'est la seule manière de restaurer la confiance au sein de la population, de rendre hommage à toutes les victimes de la crise en République centrafricaine et, enfin, de mettre fin à la spirale de violence dans le pays.

Nous encourageons et appuyons tous les efforts déployés par les garants, les facilitateurs et la région pour atteindre ces objectifs, en étroite coordination avec le Gouvernement centrafricain et les principaux partenaires.

Comme le sait le Conseil, l'Union européenne a été, est, et restera l'un des partenaires les plus proches de la République centrafricaine, en œuvrant pour la paix et la réconciliation, la démocratie et le relèvement, comme l'a récemment illustré notre appui déterminant aux élections. Avec tous nos instruments et grâce à notre engagement multidimensionnel, nous entendons rester aux côtés de la République centrafricaine tandis qu'elle s'attaquera à ses défis futurs en tirant les enseignements qui s'imposent de la crise actuelle.

Dans la perspective de l'établissement du cycle de partenariat entre l'Union européenne et la République centrafricaine, nous sommes prêts à continuer d'accompagner la population et les futures autorités du pays grâce à un programme de réformes visant à renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit, ainsi qu'à mettre en place un secteur de la sécurité consolidé, professionnel, responsable et mieux gouverné, en luttant contre la corruption et l'impunité; à renforcer l'autorité de l'État et des institutions crédibles et responsables; et à créer davantage de possibilités économiques pour tous, sans oublier les réformes sociétales clefs, en insistant particulièrement sur l'éducation, la jeunesse et le rôle des femmes.

Je voudrais dire un dernier mot sur la désinformation croissante, alimentée par des acteurs panafricanistes et locaux et par certains acteurs internationaux, qui contribuent à la fragilité du pays. Nous condamnons les attaques menées contre la MINUSCA, l'Union européenne et d'autres partenaires et nous encourageons les autorités à considérer la lutte contre les discours de haine comme une priorité centrale.

À cet effet, nous sommes plus que jamais déterminés à établir une coopération et une coordination étroites avec l'ONU, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi qu'avec tous les partenaires concernés, en particulier les voisins de la République centrafricaine.

## Annexe IV

### **Exposé de M<sup>me</sup> Kessy Martine Ekomo-Soignet, Directrice exécutive d'URU, organisation de consolidation de la paix dirigée par des jeunes**

[Original : français]

C'est un honneur pour moi de m'adresser au Conseil de sécurité sur la situation de mon pays, la République centrafricaine. En effet, des milliers de mes compatriotes auraient aimé saisir une telle opportunité de s'adresser directement au Conseil pour lui faire part de leurs inquiétudes, de leurs peurs, de leurs espoirs et de leur vision pour l'avenir de ce beau pays.

C'est pourquoi j'ai consulté plusieurs jeunes, femmes et acteurs de la société civile vivant en Centrafrique et dans la diaspora afin de refléter leurs voix dans mon intervention.

La situation dans mon pays est complexe, tendue et difficile. Nous vivons dans la peur : la peur de perdre nos vies et celles de nos proches à cause de la violence armée ; la peur d'être physiquement abusé ; la peur de ne pas avoir les moyens économiques de survivre, surtout en cette période de pandémie qui a exacerbé les vulnérabilités.

Cependant, malgré ces peurs, aujourd'hui, je souhaiterais passer un message de la part du peuple centrafricain : nos espoirs sont plus forts que nos peurs. Nous croyons fortement qu'il est possible de sortir de cette situation d'instabilité dans laquelle nous vivons depuis des années.

Oui, nous sommes conscients de notre vulnérabilité face aux crises et aux violences.

Oui, nous avons besoin d'être appuyés par nos partenaires et nous sommes reconnaissants de leur engagement et de leurs sacrifices. J'en profite pour saluer la mémoire des hommes et des femmes qui ont payé l'ultime sacrifice pour la cause de la paix dans mon pays.

Oui, notre peuple a appris à faire preuve de résilience, a toujours choisi le chemin de la paix et de l'unité face aux tentatives de déstabilisation et de division.

Oui, la population, notamment les jeunes et les femmes, est prête à se relever et à tourner la page des crises répétitives.

Cet engagement n'est pas nouveau. Il a été visiblement réitéré lors du Forum de Bangui en 2015, qui a permis au peuple centrafricain de parler d'une seule voix : la voix de la paix. Ce cri de cœur résonne encore aujourd'hui, six ans après !

Le contexte actuel rappelle malheureusement à des millions de Centrafricaines et de Centrafricains le traumatisme de la crise de 2013. Ce traumatisme est réel, comme en témoignent les événements du 23 décembre 2020. Ce traumatisme est caché sous notre détermination à vivre ensemble malgré tout, notre détermination à créer, à transformer positivement notre pays et à nous relever ensemble comme un seul peuple uni et fort.

Les violences perpétrées par la nébuleuse coalition armée, appelée « Coalition des patriotes pour le changement », a rendu la vie de mon peuple très pénible. Ces violences ont contribué à détériorer la situation sécuritaire et humanitaire. Ces violences ont compromis le droit à l'éducation de milliers de Centrafricains.

Par ailleurs, le couvre-feu et l'état d'urgence instaurés par le Gouvernement ont aussi impacté la vie de la population sur plusieurs plans, notamment au niveau socioéconomique, car notre pays se caractérise par une économie largement informelle et active de jour comme de nuit. Sur le plan social, il y a malheureusement une recrudescence des violences basées sur le genre et des agressions sexuelles au sein des communautés.

Au niveau politique, la situation actuelle questionne l'avenir du processus de paix, et notamment l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

La société civile et, de manière spécifique, les jeunes et les femmes ont œuvré ces deux dernières années pour que cet accord soit le cadre de référence pour asseoir une paix durable. Ainsi, nous avons mené des actions de plaidoyer auprès des décideurs et des groupes armés pour faire avancer la cause de la paix et faire taire les armes.

Aujourd'hui, nous appelons à un redoublement d'efforts de la part de toutes les parties prenantes, des garants et facilitateurs de l'Accord pour la revitalisation du processus de paix, car le peuple a soif de paix, et nous devons cette paix à la génération présente et aux générations futures. Notre peuple a des rêves pour notre pays ; ce rêve est plus vibrant encore dans le contexte actuel, et ce, malgré notre fatigue et nos peurs.

En 2020, une analyse participative conduite sur l'ensemble du territoire centrafricain et axée sur les besoins et les aspirations de la jeunesse, qui représente plus de 70 % de la population, a montré que la paix se traduit tout d'abord pour ces jeunes par la liberté de circulation des biens et des personnes. Cette étude a aussi montré que malgré le contexte difficile, 86 % des jeunes ne veulent pas immigrer ; ils veulent rester au pays et réussir.

Nous rêvons de voir notre pays se développer dignement, atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et réaliser les aspirations de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

Nous rêvons de voir la vision du père fondateur de la République centrafricaine, Barthélemy Boganda, formulée autour du « Zo Kwe Zo » : en d'autres termes, embrasser la diversité du peuple centrafricain en veillant à ce que l'impunité soit combattue et que les droits et libertés fondamentaux puissent devenir une vraie réalité pour tous.

Ainsi, nous rêvons que la liberté d'expression et de pensée soit aussi au cœur des efforts portés par les jeunes, les femmes, les hommes, décideurs et pays amis qui œuvrent pour la paix en République centrafricaine, car il n'existe pas une seule voix à la résolution d'un conflit. Prôner une seule voix remettrait en question la diversité de notre nation et surtout le courage des populations qui se sont exprimées dans les urnes contre vents et marées.

Mon peuple a soif de justice. Il réclame justice pour les milliers de vies innocentes ôtées ; il réclame justice pour les filles et les femmes violées, physiquement abusées ; il réclame justice pour les propriétés et autres biens détruits. Cette justice a toujours été un cri, une demande compulsive de la population centrafricaine qui ne cautionne pas l'impunité.

Enfin, il n'y aura pas de paix durable sans la participation effective des femmes et des jeunes qui représentent plus de 75 % de la population. Comment penser une paix durable sans eux ? Leur contribution ne devrait pas se limiter à des consultations *ad hoc*, mais elle devrait s'inscrire dans une approche participative, inclusive et active à tous les niveaux de décision. Ces jeunes et ces femmes artisans de paix doivent être appuyés techniquement et financièrement pour amplifier l'impact de leurs actions de consolidation de la paix.

Je souhaite conclure en rappelant aux membres du Conseil que la population centrafricaine est consciente du poids décisif qu'ils représentent pour l'avenir de notre pays. Leur action ou inaction peut sauver ou coûter des vies en République centrafricaine. Ainsi, nous comptons sur la sagesse des membres du Conseil pour prendre des décisions au service de la paix et de la sécurité dans mon pays.

Pour notre part, nous restons actifs sur le terrain et gardons un ferme espoir qu'un jour, notre pays sortira de ces crises à répétition grâce aux efforts conjugués du peuple centrafricain, avec l'appui de la communauté internationale.

**Annexe V****Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, Rita Laranjinha, et la Directrice exécutive d'URU, organisation de consolidation de la paix dirigée par des jeunes, Martine Kessy Ekomo-Soignet.

La situation politique en République centrafricaine (RCA), qui est complexe et fragile, se trouve à une étape déterminante. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent s'accorder et créer des synergies pour concourir au maintien de la paix et de la stabilité en RCA et l'aider à sortir de la crise. Je voudrais souligner les quatre points suivants.

Premièrement, les hostilités et la violence doivent cesser le plus rapidement possible. Depuis les élections générales de la fin de l'année dernière, les conflits violents se sont poursuivis et l'insécurité ne cesse d'augmenter. Cela a eu de graves conséquences sur la stabilité nationale et la sécurité des personnes, ce qui préoccupe profondément la Chine. Nous appelons toutes les parties concernées à agir dans l'intérêt du développement du pays et du bien-être de la population, à mettre fin au conflit et à la violence dès que possible et à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les tensions.

Ce mois-ci marque le deuxième anniversaire de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. L'Accord est vital pour le maintien de la paix et de la stabilité en République centrafricaine et ne peut être abandonné à mi-chemin. Toutes les parties dans le pays doivent continuer à le respecter et à le mettre en œuvre, et régler par le dialogue tout différend qui pourrait survenir dans le cadre de son application afin de rétablir la stabilité et l'ordre le plus rapidement possible.

Deuxièmement, nous devons appuyer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans l'accomplissement de ses tâches. La MINUSCA a joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays ainsi que dans le bon déroulement des élections générales.

À la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain et dans l'intérêt d'une paix et d'une sécurité durables dans le pays, le Conseil doit envisager les efforts des organisations régionales de manière intégrée, assurer la planification de la Mission au plus haut niveau et la doter des ressources nécessaires.

En dernière analyse, la République centrafricaine doit compter sur elle-même pour parvenir à une paix et une stabilité durables. La communauté internationale doit aider le Gouvernement à renforcer la constitution et la gestion des forces de sécurité, et lui prêter main forte pour améliorer leur capacité de maintenir la stabilité de manière indépendante. La Chine réaffirme que le Conseil doit lever l'embargo sur les armes à destination de la République centrafricaine dans les meilleurs délais.

Troisièmement, il faut encourager la médiation régionale. Les organisations régionales telles que l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs promeuvent activement le processus politique dans le pays. Les dirigeants des pays

de la région prodiguent énergiquement leurs bons offices, ce dont la Chine leur est reconnaissante. Nous appuyons systématiquement l'apport de solutions africaines aux problèmes africains par les Africains eux-mêmes. Nous encourageons l'UA et les organisations sous-régionales à continuer de jouer un rôle important. L'ONU doit renforcer la coordination avec les organisations régionales afin de créer des synergies.

Quatrièmement, il est impératif de protéger les moyens de subsistance des populations. La République centrafricaine est confrontée à de multiples problèmes, notamment des conditions de sécurité instables et l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Actuellement, le pays rencontre de graves difficultés économiques : 2,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, plus d'un million de personnes ne peuvent pas rentrer chez elles et près de 100 000 autres sont retombées dans la pauvreté. La pauvreté et le sous-développement sont les causes profondes de la violence et du conflit persistants en République centrafricaine.

Le nouveau Gouvernement doit s'efforcer de relancer l'économie, d'améliorer les moyens de subsistance de la population et de répondre à ses aspirations au développement et à une vie pacifique. La communauté internationale doit renforcer son assistance en faveur du pays et, une fois que les conditions de sécurité seront stabilisées, intensifier la coopération dans des domaines tels que le développement de l'agriculture, le renforcement des infrastructures et l'exploitation des ressources énergétiques et minérales afin d'aider le pays à éliminer la pauvreté, à promouvoir le développement et à éliminer les causes profondes des conflits violents. La Chine collaborera avec la communauté internationale pour continuer de contribuer à la paix et au développement en République centrafricaine.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de l'exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui sur les événements difficiles en République centrafricaine et les mesures prises en conséquence par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Je tiens également à remercier les autres intervenants de leurs précieuses observations et, en particulier, M<sup>me</sup> Ekomo-Soignet d'avoir partagé sa perspective avec nous.

L'Estonie condamne dans les termes les plus énergiques la prise pour cible et le meurtre de civils, de travailleurs humanitaires, de personnels de sécurité et de soldats de la paix des Nations Unies par les groupes armés, en particulier la Coalition des patriotes pour le changement. Les auteurs et les instigateurs de cette violence doivent faire l'objet d'enquêtes et être traduits en justice.

Je tiens à présenter personnellement mes condoléances aux familles des soldats de la paix de la MINUSCA qui ont consenti le sacrifice ultime en protégeant la vie de la population centrafricaine.

La réaction rapide et robuste de la MINUSCA en vue de garantir la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire est louable. Nous accueillons favorablement la demande d'augmenter les effectifs de la Mission afin de renforcer sa capacité à s'acquitter de son mandat en dépit de l'instabilité des circonstances actuelles. Toutefois, c'est aux autorités de la République centrafricaine qu'il incombe au premier chef de protéger toutes les populations du pays et de promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue politique.

Malgré le risque de violence, le peuple centrafricain s'est rendu aux urnes et y retournera bientôt. Son courage montre clairement le désir de vivre dans un pays où l'autorité est donnée au peuple, et non prise par la force. Ses décisions doivent être acceptées et respectées par tous les acteurs politiques, et tout différend concernant le résultat des élections doit être réglé pacifiquement et dans la légalité.

L'Estonie s'associe à l'appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la revitalisation du dialogue politique et du processus de réconciliation. La voie qui mènera vers une paix durable ne passe pas par la violence. En outre, la moitié des électeurs recensés étant des femmes, il doit être évident que le pays ne peut que bénéficier de leur participation pleine et véritable aux processus politique et de paix. La mise en œuvre effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine bénéficiera également de l'appui actif de ses garants et de ses facilitateurs. À cet égard, j'accueille avec satisfaction le communiqué incisif publié la semaine dernière par l'Union africaine. Enfin, je réitère que les responsabilités doivent être établies pour les éléments perturbateurs de l'Accord et du processus électoral démocratique.

## Annexe VII

### **Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie les différents intervenants pour leurs exposés et je voudrais insister sur trois points.

Tout d'abord, souligner que seule une solution politique permettra de sortir de la crise actuelle. Je veux appeler le Gouvernement et tous les acteurs centrafricains à tout faire pour mettre un terme aux hostilités et emprunter la voie de la réconciliation. C'est un message qui est adressé unanimement par le Conseil et par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. C'est le sens des initiatives portées par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, auxquelles la France apporte son plein soutien.

Pourtant, nous n'observons pas d'avancées concrètes. La France appelle instamment les autorités centrafricaines et l'ensemble des acteurs politiques centrafricains à engager sans tarder un dialogue politique inclusif sous l'égide de la région. Elle appelle la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les partenaires de la région à user de toute leur influence pour appuyer ces efforts. Il est important que les élections législatives et locales soient organisées de manière apaisée, tout en tirant les leçons des difficultés sécuritaires qui ont marqué le scrutin du 27 décembre.

Dans le même temps, il faut relancer le processus de paix. La France est favorable à l'adoption de sanctions contre ceux qui ont tenté de faire dérailler ce processus et ne se rallient pas à la voie de la paix et du dialogue. Nous avons pris bonne note de la position exprimée en ce sens par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Deuxièmement, je voudrais saluer la réaction de la MINUSCA face à la crise, parfois au prix du sacrifice ultime. Je m'incline une nouvelle fois devant la mémoire des sept Casques bleus tombés depuis le mois de décembre.

La France a pris bonne note de la demande du Secrétaire général de renforcer les moyens de la Mission afin de lui permettre de remplir son mandat, demande soutenue par les autorités centrafricaines, comme en témoigne la lettre du Président Touadéra adressée au Secrétaire général le 22 février. Nous soutenons cette demande et nous présenterons prochainement une résolution en ce sens au Conseil de sécurité.

La protection des civils et l'accès humanitaire doivent rester des priorités absolues : la France appelle toutes les parties à respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire. C'est d'autant plus indispensable que le nombre de déplacés ne cesse d'augmenter et que l'insécurité alimentaire s'aggrave. Le nombre d'attaques contre les personnels humanitaires n'a jamais été aussi élevé, ce qui est tout à fait inacceptable. Les auteurs de ces crimes devront en répondre devant la justice.

À ce titre, la France est très préoccupée par les rapports sur la reprise de la ville de Bambari. Elle appelle les autorités de Centrafrique et la MINUSCA à établir la vérité des faits et, si des violations ont été commises, à ne pas laisser leurs auteurs impunis.

Par ailleurs, les graves violations à l'encontre des enfants se poursuivent. La France appelle à ce titre à la mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail du Conseil adoptées en juin 2020 (S/AC.51/2020/3).

Pour terminer, je voudrais rappeler, comme je l'avais déjà fait le 21 janvier (S/2021/76, annexe IV), que l'embargo sur les armes n'a pas été créé pour faire obstacle au renforcement des forces armées centrafricaines, renforcement auquel la France apporte tout son soutien. Nous sommes à l'écoute des préoccupations des autorités centrafricaines et nous avons pris bonne note de leurs demandes, ainsi que de celles de la CEEAC et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sur ce sujet. À cet égard, nous sommes favorables à ce que le Conseil de sécurité se réunisse prochainement en présence des représentants de ces deux organisations, comme leurs présidents nous l'ont demandé.

Il est évident que des évolutions du régime de sanctions, auxquelles nous sommes prêts, devront s'inscrire dans une stratégie d'ensemble tenant compte des efforts régionaux, des progrès politiques en République centrafricaine et des avancées dans la réalisation des objectifs fixés par le Conseil en matière de contrôle des armements.

Pour finir, je forme le vœu que le Conseil de sécurité appuie, par son unité, les efforts de la MINUSCA et ceux de la région pour stabiliser la situation en Centrafrique, qui doit retrouver le chemin de la paix.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Nagaraj Naidu Kakanur, Représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de nous avoir présenté un exposé détaillé complétant le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) (S/2021/146). Je remercie le Commissaire de l'Union africaine Chergui de ses observations sur la situation en République centrafricaine. Je remercie également la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, Rita Laranjinha, des informations utiles qu'elle a fournies.

Qu'il me soit permis de commencer par condamner fermement les récentes attaques contre des soldats de la paix de la MINUSCA en République centrafricaine, alors que nous nous souvenons des sept soldats de la paix du Maroc, du Gabon, du Burundi et du Rwanda qui ont sacrifié leur vie pour la cause du maintien de la paix. Les autorités de la République centrafricaine doivent immédiatement enquêter sur ces crimes et les responsables doivent être tenus pour responsables. Je rends hommage à la MINUSCA et à l'action remarquable que les soldats de la paix mènent en République centrafricaine, au péril de leur vie.

La République centrafricaine se trouve dans une phase critique, étant donné qu'elle a célébré ce mois-ci le deuxième anniversaire de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. La mise en œuvre intégrale de l'accord de paix est la seule façon de parvenir à la réconciliation nationale, de mettre fin aux tensions politiques et d'instaurer la stabilité dans le pays. La responsabilité de la relance de l'Accord politique incombe aux dirigeants de la République centrafricaine. Les autorités doivent tendre la main à tous les signataires de l'accord de paix et poursuivre le dialogue. Par ailleurs, nous appelons tous les groupes d'opposition, les groupes armés signataires de l'accord de paix, à cesser les combats et à s'associer aux autorités de la République centrafricaine pour trouver une solution pacifique. Nous appuyons les efforts actuellement déployés par les garants de l'accord de paix, par l'Union africaine et par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Il importe de souligner qu'une approche du « tout au vainqueur » sera préjudiciable à la paix et à la stabilité.

Dans ce contexte de violence et de tensions en République centrafricaine, la tenue d'élections démocratiques en décembre dernier a constitué une étape importante. Nous félicitons les autorités du pays pour la conduite des élections, ainsi que tous les partenaires qui ont appuyé le processus. La Cour constitutionnelle a approuvé les résultats des élections, et la phase électorale est maintenant prête à passer à l'étape suivante. Ces décisions doivent être respectées. Alors que les autorités nationales se préparent pour le prochain tour des élections législatives du 14 mars, il importe que toutes les parties prenantes continuent d'appuyer le processus électoral et les efforts déployés par le Gouvernement centrafricain sur ce front.

Nous prenons note de la réunion du mécanisme de mise en œuvre de l'Accord au niveau national le 5 février à Bangui. C'était l'un des éléments essentiels de l'accord de paix de 2019. Il est encourageant de constater que les mécanismes au niveau local, avec la participation active des femmes dirigeantes, se sont également réunis dans certaines régions, où ils ont encouragé un dialogue ouvert à tous. Ces mesures doivent se poursuivre. Le Gouvernement doit également prendre des mesures immédiates pour gagner la confiance de la population rurale.

La violence persistante des groupes armés dans de nombreuses régions du pays a obligé les autorités à déclarer l'état d'urgence pour six mois. Nous condamnons la violence et les attaques perpétrées par ces groupes, en particulier celles qui visent les civils, notamment les femmes et les enfants. Les conditions de sécurité précaires ont été aggravées par la désertion des forces de la République centrafricaine dans de nombreuses régions du pays. Cela souligne une fois de plus l'importance de la réforme du secteur de la sécurité et du processus de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, qui sont des éléments importants de l'accord de paix.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire en République centrafricaine. Les combats ont forcé plus de 100 000 personnes à fuir le pays, aggravant une crise des réfugiés déjà désastreuse et provoquant une augmentation du nombre de déplacés et de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) persistent dans ce contexte. Il ne doit y avoir aucun blocus des villes et des principaux axes de transport, et la circulation des fournitures essentielles doit être autorisée.

Nous nous associons à l'appel du Secrétaire général en faveur d'une augmentation progressive du plafond des effectifs militaires autorisé au sein de la MINUSCA. Bien que ces renforcements soient appelés à aider la République centrafricaine à remédier à la situation en matière de sécurité, le renforcement des capacités des forces de sécurité de la République centrafricaine et les progrès dans le processus politique sont un besoin imminent pour la stabilité à long terme du pays. Nous espérons que les autorités de la République centrafricaine continueront de prendre des mesures qui vont dans la bonne direction.

**Annexe IX****Déclaration de M<sup>me</sup> Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui pour leurs interventions très éclairantes. La présence de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la société civile centrafricaine au Conseil ce matin démontre l'importance de cette discussion. En outre, cela illustre l'engagement profond de la société centrafricaine et de la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

Je voudrais remercier particulièrement M<sup>me</sup> Ekomo-Soignet. Son travail illustre le grand potentiel de la jeunesse à amener du changement ainsi que le rôle crucial qu'elle peut jouer en établissant et en consolidant la paix. Nous partageons son aspiration à un avenir dans lequel la jeunesse de la République centrafricaine pourra prospérer.

L'augmentation de la violence et les attaques ciblées contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) ont tragiquement coûté la vie à sept soldats de la paix ces dernières semaines. Ce seul fait souligne l'urgence pour le Conseil de sécurité, et sa responsabilité à cet égard, de veiller à ce que la Mission soit dotée de ressources suffisantes pour s'acquitter de son mandat en toute sécurité. Nous avons une responsabilité partagée à cet égard. Nous nous félicitons des recommandations du Secrétaire général visant à augmenter les effectifs de la MINUSCA. Nous pensons que le Conseil doit appuyer cette proposition.

Dans le cadre du mandat de la MINUSCA, nous pensons que l'accomplissement de sa tâche prioritaire de protection des civils est d'une importance vitale. Nous restons profondément préoccupés, voire émus, par les souffrances de la population civile. La Mission doit simplement avoir la capacité d'aider à créer les conditions propices à la poursuite du processus politique.

Un avenir meilleur et plus sûr dépend de la paix, qui, nous le savons tous, ne peut résulter que d'un dialogue politique efficace. À l'occasion du deuxième anniversaire de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine ce mois-ci, le Président Touadéra a de nouveau fait part de son intention de faciliter le dialogue. Nous nous félicitons de cet engagement. Nous considérons qu'il est urgent de le mettre en œuvre. Une approche militaire ne règlera pas cette crise. Nous appelons toutes les parties à s'engager dans un dialogue constructif pour parvenir à la réconciliation et à la paix. Pour que cette paix soit durable, elle doit également être inclusive. Un dialogue national doit bien évidemment associer les femmes. Il doit également associer les jeunes, la société civile, les déplacés et les réfugiés.

En Irlande, nos expériences nous ont appris que plus le processus est inclusif, plus le résultat est durable. La participation pleine, égale et véritable des femmes est essentielle. Nous pensons que les femmes doivent être réellement représentées tant dans les pourparlers de paix qu'au sein du Gouvernement, y compris dans les nominations au Conseil des ministres. Nous appelons le Gouvernement à contribuer, avec l'appui de l'ONU, de la MINUSCA et de tous les acteurs concernés, à garantir cette représentation.

La tenue de l'élection présidentielle et du premier tour des élections législatives dans le respect des délais constitutionnels est en effet un succès, sur lequel il convient maintenant de s'appuyer pour organiser des élections pacifiques et ouvertes à tous le 14 mars. J'encourage vivement toutes les parties à participer pleinement au processus électoral.

La participation des États et des organisations de la région a été essentielle jusqu'à présent, et continuera de l'être. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs ont entrepris d'importantes actions de sensibilisation pour promouvoir une façon pacifique de mettre fin à l'instabilité actuelle. Je pense qu'il est de notre responsabilité collective, au Conseil de sécurité, d'appuyer cette démarche et de collaborer de manière constructive avec ces organisations.

Malheureusement, la situation humanitaire reste sinistre, en particulier les niveaux croissants d'insécurité alimentaire dus au conflit. L'arrivée à Bangui de convois humanitaires et commerciaux en provenance de la frontière camerounaise est un fait positif. Mais c'est loin d'être suffisant pour fournir l'aide dont on a désespérément besoin. Pour dire les choses simplement, l'itinéraire doit être sécurisé en priorité. Nous nous félicitons de la recommandation de déployer un bataillon supplémentaire pour entreprendre cette tâche, que nous considérons comme urgente.

Bien sûr, lorsque l'aide arrive, la tâche ne fait que commencer, et les acteurs humanitaires doivent pouvoir atteindre les personnes dans le besoin sans délai. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées contre les travailleurs humanitaires. Étant donné que plus de la moitié de la population de la République centrafricaine a besoin d'aide humanitaire, il est absolument vital que les travailleurs humanitaires puissent mener leurs activités et que l'espace humanitaire soit respecté par tous les acteurs du secteur de la sécurité.

Les cas de violations des droits de l'homme et de violences sexuelles liées aux conflits, ainsi que l'augmentation du nombre de cas de violence fondée sur le genre, sont choquants. Sur le plan humain, il est essentiel que les rescapés puissent avoir accès aux soins et aux services, notamment aux services de santé, d'aide psychosociale et de santé sexuelle et procréative. Nous appelons toutes les parties, y compris les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, à veiller au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Pour que la paix et la réconciliation soient possibles, il faut que les auteurs des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme soient tenus responsables. Les audiences dans les affaires supposées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à La Haye nous rappellent que la justice peut être et sera rendue.

Nous nous félicitons des nominations des commissaires à la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation; et nous attendons avec impatience le commencement de leur travail.

De notre propre expérience en Irlande, nous savons que le rétablissement d'une paix durable n'est pas garanti dès le moment où l'on signe un accord. C'est un processus à long terme, qui doit aussi être intergénérationnel. Nous avons la responsabilité de soutenir la République centrafricaine dans la poursuite pacifique de cet objectif.

**Annexe X****Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, le Commissaire Smaïl Chergui, la Directrice générale Rita Laranjinha et la militante Kessy Martine Ekomo-Soignet. Je me réjouis particulièrement de la participation d'une jeune membre de la société civile à cette réunion. Je salue la participation de tous.

Le Mexique exprime sa profonde inquiétude quant aux graves conséquences humanitaires de l'escalade du conflit en République centrafricaine. La situation des plus de 200 000 personnes qui ont récemment quitté leur foyer en raison de la violence exige une réponse urgente de la communauté internationale et une action coordonnée de tous les acteurs humanitaires.

Les attaques de la Coalition des patriotes pour le changement, qui bloque la route reliant Bangui au Cameroun, sont inacceptables. Elles ont des conséquences négatives directes sur la vie de la population civile, qui a un besoin urgent des produits de première nécessité qui sont acheminés par cette route. Nous appelons tous les acteurs à ne pas entraver l'accès humanitaire.

Le nombre élevé de désertions des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure est un autre signe inquiétant, surtout si l'on considère le travail accompli ces dernières années pour tenter de renforcer les institutions de l'État.

Une autre source de préoccupation est la capacité de mobilisation dont font preuve les groupes armés depuis décembre pour organiser des attaques asymétriques, malgré que la plupart de ces groupes soient signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019.

Mon pays condamne fermement les crimes contre les femmes et les enfants commis tant par les groupes rebelles armés que par les forces de sécurité de l'État, comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/146). Le Mexique appelle toutes les parties à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

L'ouverture récente des procès contre Alfred Yekatom et Patrice-Edouard Ngaiissona devant la Cour pénale internationale doit rappeler à toutes les parties concernées les conséquences de la perpétration de tels crimes.

Mon pays reconnaît le rôle important joué par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et salue le travail remarquable qu'elle a accompli pour protéger la population civile face à l'escalade de la violence, même au prix de pertes déplorables de ses soldats. Nous condamnons fermement ces attaques.

Nous prenons note de la demande du Secrétaire général visant à augmenter les effectifs de la MINSUCA pour faire face à l'instabilité actuelle. Cette proposition mérite d'être étudiée en profondeur. Toutefois, une solution à long terme nécessite l'engagement de la République centrafricaine et la pleine prise en charge par les autorités de leurs responsabilités. Des réformes sont également nécessaires pour améliorer la gouvernance du pays et transformer les conditions structurelles qui alimentent le conflit.

Les allégations d'exploitation ou d'atteintes sexuelles contre les troupes de la MINUSCA doivent faire l'objet d'une enquête rigoureuse et transparente. La seule réponse acceptable est la tolérance zéro.

La seule issue à la crise actuelle, la voie la plus viable, est la relance d'un processus politique sérieux, crédible et efficace. Le Mexique espère que le second tour des élections législatives se déroulera dans les délais prévus et dans le calme.

La réconciliation doit être inclusive et intégrer en priorité l'accès à la justice pour les victimes de la violence. Les négociations politiques ne peuvent plus être un espace réservé presque exclusivement aux groupes armés. Le dialogue doit être ouvert aux différentes figures de la société civile, en particulier aux femmes et aux jeunes, pour faire des progrès en vue du règlement du conflit.

Enfin, nous invitons les pays voisins et les organisations régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Union africaine, à user de leur influence auprès des parties au conflit pour mettre fin à la spirale de la violence et jeter les bases d'une paix durable.

**Annexe XI****Déclaration de M. Abdou A Barry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil, à savoir le Kenya, la Tunisie et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix Jean Pierre Lacroix, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine Smaïl Chergui, M<sup>me</sup> Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, et M<sup>me</sup> Kessy Martine Ekomo-Soignet, directrice de l'organisation de consolidation de la paix URU dirigée par des jeunes, pour leurs exposés fort édifiants.

Nous voudrions tout d'abord féliciter la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour les actions vigoureuses qu'elle a menées afin d'aider à contenir les violences liées au processus électoral, perpétrées par les groupes armés en République centrafricaine.

Nous réitérons nos condoléances aux familles des 12 membres du personnel des Nations Unies décédés entre le mois d'octobre 2020 et janvier 2021, dont sept militaires victimes d'attaques des groupes armés.

Nous soutenons l'appel du Secrétaire général à l'endroit des autorités de la République centrafricaine à tout mettre en œuvre pour traquer les auteurs de ces attaques qui pourraient constituer un crime contre l'humanité, et engager des poursuites à leur encontre devant les tribunaux nationaux et internationaux.

Les tentatives d'obstruction du processus politique lors des élections législatives et présidentielle de décembre passé, la recrudescence de la violence et le manque de confiance qu'elles ont engendrés entre les acteurs politiques, ont mis à rude épreuve le processus de paix en République centrafricaine.

Comme nous l'avons mentionné à l'occasion de la réunion du Conseil sur la République centrafricaine, le 21 janvier (voir S/2021/76), nous réitérons notre ferme conviction que les élections restent la seule voie légitime d'accession au pouvoir, et saluons une fois de plus la détermination du peuple centrafricain à exercer son droit légitime d'élire ses dirigeants malgré le contexte difficile auquel il fait face.

Nous demeurons plus que jamais convaincus que seul le dialogue entre les Centrafricains, avec le soutien des pays de la région, de l'Union africaine, de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble, reste la clef d'une sortie de crise réussie en Centrafrique.

Nous appelons tous les acteurs à accepter les résultats des élections telles que validés par la Cour constitutionnelle, et encourageons le Président Touadera dans sa volonté tendant à tout mettre en œuvre pour initier et promouvoir un dialogue inclusif avec l'opposition, les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février 2019, la société civile et toutes les parties prenantes, pour apaiser les tensions et relancer le processus de mise en œuvre dudit Accord.

Nous nous réjouissons, à cet égard, des initiatives notables déjà prises afin de promouvoir la paix et la réconciliation aux niveaux national et local. De même, nous saluons l'avancée enregistrée dans le processus de paix avec la récente nomination des commissaires de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, qui favorisera la poursuite du processus de paix et la justice transitionnelle.

Nous soulignons, toutefois, que le dialogue ne doit pas entraver la lutte contre l'impunité et, de ce fait, appelons le Gouvernement centrafricain à renforcer la mise en œuvre des réformes institutionnelles, en particulier la réforme du secteur de la sécurité, qui constitue un défi majeur au regard des mises à l'épreuve et des insuffisances constatées ces dernières semaines.

Nous appelons également à des actions coordonnées de la communauté internationale, à commencer par l'ONU, pour contribuer plus efficacement à soulager les souffrances de la population, surtout en cette période de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en facilitant l'accès à l'assistance humanitaire et la promotion des droits de l'homme.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, avec environ 2,8 millions de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire, dont 1,9 million en urgence; et 2,3 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, dont plus d'un tiers en urgence. À ce chiffre, il faut ajouter plus de 1,3 million de déplacés internes ou dans les pays voisins, pour lesquels nous appelons à un sursaut de la communauté internationale, incluant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour leur rapatriement dans le respect du droit international humanitaire.

L'harmonisation des actions doit également favoriser un meilleur impact sur le terrain et la mise en œuvre pleine et effective de l'accord de paix. Cela devrait conduire à mettre au centre de nos réflexions des solutions aux causes profondes de l'instabilité dans le pays et aider les autorités à assurer leur première responsabilité de protéger les populations.

Nous comprenons, en outre, les préoccupations des autorités centrafricaines et autres organisations régionales et sous-régionales sur la question essentielle de l'embargo sur les armes qui, au-delà de ses aspects techniques, revêt une dimension hautement politique dont il faut tenir compte.

Nous apprécions, à cet égard, la collaboration des membres du Conseil qui ont constamment été favorables aux demandes d'exemptions relayées par les autorités centrafricaines concernant l'embargo sur les armes, auprès du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine.

Les membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont prêts à travailler avec les membres du Conseil sur des mesures concrètes qui prendraient en compte toutes les considérations, afin d'aboutir à une solution durable qui tienne compte des revendications du Gouvernement centrafricain mais aussi des défis qui s'attachent à cette question.

Nous soutenons la recommandation du Secrétaire général s'agissant du renforcement des capacités de la MINUSCA, par l'ajustement de ses troupes et des forces de polices, de même que par la mise à disposition des matériels adéquats, afin de lui permettre de garantir la sécurité des civils et des soldats de la paix et le maintien de l'ordre, conformément à la résolution 2552 (2020) renouvelant le mandat de la MINUSCA. Dans la conduite de cet exercice, les autorités centrafricaines devront être intimement associées.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent une fois de plus les efforts de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi que de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, en leur qualité de garants de l'accord de paix, dans la recherche d'une solution à la crise en République centrafricaine.

Nous réaffirmons également notre soutien au rôle de premier plan joué par la MINUSCA dans la promotion de la paix et de la sécurité, principalement par la mise en œuvre de l'accord de paix, et saluons l'engagement indéfectible et les efforts inlassables du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, pour ses bons offices et son soutien au processus de réconciliation.

**Annexe XII****Déclaration de M<sup>me</sup> Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais, pour commencer, remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix, le Commissaire Chergui, de l'Union africaine, et M<sup>me</sup> Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, de leurs exposés intéressants. Je remercie également M<sup>me</sup> Kessy Martine Ekomo-Soignet, Directrice exécutive d'URU, organisation de consolidation de la paix dirigée par des jeunes, de nous avoir fait part de l'importante perspective des jeunes en République centrafricaine, et de ses éclairages sur la manière dont les jeunes peuvent être inclus dans la consolidation de la paix.

La Norvège reste profondément préoccupée par les violences en cours en République centrafricaine. Nous exhortons toutes les parties à mettre fin aux attaques et à déposer les armes.

La Norvège s'inquiète vivement du manque de respect du droit international humanitaire et de la forte détérioration de la situation des droits de l'homme déjà désastreuse, tels que décrits dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/146). Nous sommes particulièrement préoccupés par les récits de violences sexuelles liées au conflit et de violations des droits de l'homme auxquelles se livrent des groupes armés non étatiques. Toutefois, certaines informations font également état de violations des droits humains commises par les forces de sécurité nationales. Cette situation bien sûr absolument inacceptable souligne la nécessité de mettre de nouveau l'accent sur la réforme du secteur de la sécurité, sur une vérification minutieuse des antécédents et sur l'évaluation des risques. Dans ce contexte, nous sommes heureux de constater la participation de l'Union européenne à la réunion d'information d'aujourd'hui. Par le truchement de sa mission militaire de formation en République centrafricaine, l'Union européenne joue un rôle important dans la réforme du secteur de la sécurité.

Nous félicitons le Président Touadera d'avoir exprimé sa volonté d'ouvrir le dialogue avec l'opposition politique. De fait, il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit. Cela étant, il ne suffit pas d'exprimer une volonté de dialogue ; un dialogue ouvert à tous, avec la participation des femmes, des jeunes et des chefs religieux, doit commencer dès que possible.

Nous sommes heureux de constater la mobilisation de la région, en particulier de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, et nous les exhortons à rester impliqués et à appuyer les efforts des autorités centrafricaines. Le dialogue doit aller de pair avec des efforts de réconciliation et des mesures de confiance. Le travail important dont s'acquitte la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation offre une piste. Nous saluons la confirmation de cinq femmes commissaires, car c'est un pas en avant sur la voie d'une institution et d'un processus inclusifs. Nous joignons notre voix à l'appel que le Secrétaire général a lancé aux autorités nationales pour qu'elles redoublent d'efforts afin que les responsabilités soient établies de manière impartiale et indépendante, par le truchement du système judiciaire.

Les violences liées aux élections ont également eu des répercussions dévastatrices sur la situation humanitaire. Les derniers chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indiquent que près d'un tiers de la population est déplacée de force, et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires fait état d'un nombre record de 66 attaques contre des travailleurs humanitaires pour le seul mois de janvier 2021.

La République centrafricaine est l'endroit le plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. La principale route d'approvisionnement qui relie le Cameroun à Bangui reste extrêmement dangereuse. La Norvège condamne avec force les attaques et les blocus des groupes armés, qui empêchent les biens essentiels d'atteindre la capitale. Nous demandons une nouvelle fois un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes ayant besoin de protection et d'assistance. Toutes les parties doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Ces dernières semaines ont été particulièrement difficiles pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). La Norvège tient à exprimer sa profonde gratitude à la Mission, au Représentant spécial du Secrétaire général Ndiaye et à tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police pour les efforts inlassables qu'ils déploient face à une situation très exigeante. Nous convenons, à l'instar du Secrétaire général, que la MINUSCA est surchargée et doit être renforcée. Nous appuyons les propositions visant à relever les plafonds autorisés pour les militaires et les policiers.

Le recrutement de personnel supplémentaire doit, dans la mesure du possible, être fondé sur l'utilisation du Système de préparation des moyens de maintien de la paix, en veillant à ce que le personnel réponde aux normes de formation et de performance des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. À notre avis, l'objectif principal des renforcements doit être d'améliorer la capacité de la MINUSCA à protéger les civils et à assurer la sécurité du personnel de la Mission et des acteurs humanitaires. Nous attendons avec intérêt de discuter avec les autres membres du Conseil de la manière de répondre concrètement à cette demande.

**Annexe XIII****Déclaration de M<sup>me</sup> Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions nos intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés.

Force est de constater que la situation en République centrafricaine reste tendue. Les hostilités armées sont toujours dans une phase active. Les forces gouvernementales, avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), doivent encore contenir les tentatives des rebelles de s'emparer de nouveaux territoires, de se diriger vers Bangui et de couper le ravitaillement de la capitale et d'autres grandes villes.

Nous sommes préoccupés par les nouvelles informations faisant état de regroupements de combattants et d'un soutien financier et matériel qui leur est fourni de l'extérieur du pays. Pour lutter contre la contrebande d'armes, les voisins de la République centrafricaine doivent renforcer activement le contrôle aux frontières.

L'appui international aux autorités judiciaires de Bangui doit se poursuivre et revêtir un caractère global et coordonné. Dans ce contexte, nous nous félicitons du fait que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) se sont associées aux efforts de stabilisation de l'ONU et d'autres partenaires étrangers. Néanmoins, toute initiative de médiation par des acteurs régionaux doit être menée avec le consentement et la participation du Gouvernement centrafricain.

Nous sommes conscients de l'initiative proposée par le Président de la CIRGL, le Président de l'Angola, et par le Président de la CEEAC, le Président de la République du Congo, d'organiser un dialogue ouvert avec le Conseil de sécurité sur les possibilités d'appui à Bangui pour surmonter la crise. Nous pensons que de tels contacts sont utiles.

Les dispositions de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé le 6 février 2019, constituent la base pour instaurer une paix et une sécurité durables dans le pays. Les tentatives unilatérales visant à embrouiller ou à remplacer ces dispositions sont inacceptables. Nous pensons qu'il importe d'envoyer un message aux groupes armés qui se sont écartés de l'Accord politique pour leur dire qu'ils doivent recommencer à s'acquitter des obligations qu'ils avaient contractées.

Un certain nombre de tâches attendent les Centrafricains dans un avenir proche, notamment la création des conditions nécessaires à la réussite des élections législatives et à la formation d'une nouvelle législature. Bangui doit recevoir une aide supplémentaire pour assurer la sécurité des circonscriptions où la Coalition des patriotes pour le changement a interrompu les élections en décembre 2020.

Nous appuyons l'appel lancé par les responsables de Bangui en faveur d'un nouvel assouplissement de l'embargo sur les armes, ce qui permettrait aux autorités légalement élues de la République centrafricaine de contrer plus efficacement les groupes armés. Les événements récents ont clairement démontré que le régime de sanctions dans le pays doit être adapté dans les meilleurs délais, plus précisément en partant de l'objectif premier de permettre aux autorités centrales d'étendre leur pouvoir sur l'ensemble du territoire du pays.

En ce qui concerne la proposition du Secrétaire général d'envoyer davantage de soldats de la paix en République centrafricaine, nous serons guidés en premier lieu par la position du pays hôte. Nous savons que Bangui est prête à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat pour convenir en outre des modalités de renforcement des capacités au sein de la MINUSCA.

La stabilisation du pays exige de fournir un appui global aux autorités légitimes de la République centrafricaine, notamment sur la question de l'amélioration de la formation et de l'efficacité des forces de sécurité nationales. Lorsque le conflit a commencé à s'intensifier à la mi-décembre 2020, les Forces de défense et de sécurité centrafricaines ont essuyé un coup dur. Néanmoins, avec l'appui de partenaires bilatéraux et des Casques bleus, elles ont pu garantir la tenue des élections et empêcher la saisie de la capitale et d'autres villes. Pour un règlement à long terme de la situation, il importe de renforcer davantage les capacités des forces armées du pays.

Pour notre part, nous sommes prêts à travailler avec les partenaires internationaux de Bangui et la MINUSCA pour continuer d'apporter tout l'appui possible à la population et au Gouvernement centrafricains.

**Annexe XIV****Déclaration de M. Jonathan Allen, Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier nos quatre intervenants pour avoir partagé leurs idées aujourd'hui. Je tiens à remercier tout particulièrement M<sup>me</sup> Ekomo-Soignet de nous avoir rappelé le devoir du Conseil de sécurité d'appuyer les espoirs et les aspirations du peuple centrafricain, et je me fais tout particulièrement l'écho de ses propos en disant qu'une paix et une politique qui n'associent pas l'ensemble de la société, en particulier les femmes et les jeunes, ne seront pas fructueuses.

Le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus fermes la violence continue perpétrée par les groupes armés. Toutes les personnes qui commettent des atrocités et agissent en violation de l'accord de paix de 2019 doivent être tenues pour responsables. Et je me fais l'écho des propos de l'Ambassadeur de France sur les sanctions à ce stade. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme commises par des membres des forces armées nationales. Nous exhortons le Gouvernement à enquêter sur toutes les allégations et à prendre des mesures préventives. Toutefois, pour parvenir à la paix et à la stabilité, il faut non seulement que les responsables rendent des comptes, mais aussi que les parties se réconcilient. Je m'associe aux autres membres du Conseil pour exhorter tous les acteurs politiques, y compris le Gouvernement et l'opposition, à engager un dialogue national constructif et sans exclusive. Nous attendons avec impatience que les garants de l'accord de paix s'engagent à appuyer ces efforts.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire, 2,3 millions de personnes, selon les estimations, se trouvant aujourd'hui dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Nous appelons d'urgence tous les acteurs à respecter les principes de l'accès humanitaire, notamment la protection des travailleurs humanitaires, conformément à la résolution 2417 (2018).

Nous sommes touchés par la résilience et le courage des femmes et des hommes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), dont l'action est de protéger les civils et d'appuyer le processus électoral en cours. Nous remercions le Secrétaire général pour sa proposition de renforcer la Mission. Le Conseil a la responsabilité de veiller à ce que la MINUSCA reçoive un appui approprié pour remplir son mandat.

Toutefois, nous sommes également tout à fait d'accord avec le Secrétaire général pour dire que le renforcement de la Mission ne saurait faire oublier le fait que les autorités de la République centrafricaine doivent assumer leurs propres responsabilités pour promouvoir un règlement politique. C'est la seule voie vers une paix durable.

**Annexe XV****Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, le Commissaire Chergui et la Directrice générale Laranjinha des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je remercie tout particulièrement M<sup>me</sup> Ekomo-Soignet d'avoir exprimé une voix qui a trop souvent fait défaut depuis le dialogue inclusif du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale de 2015.

Tout d'abord, je voudrais exprimer ma gratitude aux femmes et aux hommes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui prennent de grands risques personnels pour protéger les Centrafricains. J'adresse nos plus sincères condoléances aux familles et aux collègues des soldats de la paix qui ont été tués alors qu'ils servaient dans la Mission. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté les attaques contre les soldats de la paix et nous soulignons que ces attaques peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Les personnes qui préparent, donnent l'ordre de commettre, financent ou commettent des attaques contre les missions de l'Organisation des Nations Unies devront rendre compte de leurs actes. Nous remercions également la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour sa coopération afin d'appuyer ses collègues de la République centrafricaine en cette période de besoins accrus.

Le prochain tour des élections législatives aura lieu le 14 mars. Malheureusement, certains cherchent encore à perturber le processus démocratique en République centrafricaine et à priver les citoyens du pays du droit de choisir leurs représentants. Nous demandons instamment à tous les acteurs en République centrafricaine de cesser leurs attaques et d'éviter une nouvelle flambée de violence comme celle constatée en décembre.

Comme le Secrétaire général l'a noté dans son rapport, « la crise dans le pays est inextricablement liée à la dynamique de la région de l'Afrique centrale » (S/2021/146, par. 103). Les États-Unis se félicitent de la décision de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale de nommer un médiateur pour la République centrafricaine et attendent avec intérêt la nomination de ce médiateur dans les meilleurs délais. Nous prenons note de l'engagement des dirigeants de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et nous nous félicitons de leur appui en ce qui concerne l'avenir de l'accord de paix de 2019.

L'accord de paix de 2019 est le seul cadre convenu pour instaurer la paix en République centrafricaine. Nous demandons donc instamment aux voisins de la République centrafricaine de mettre en œuvre leurs engagements au titre de l'accord pour contribuer à sécuriser les frontières et à limiter le flux d'armes et de combattants vers la République centrafricaine. Ces initiatives seront plus efficaces si les partenaires s'appuient sur le cadre existant et prennent en considération le travail accompli jusqu'à présent. Abandonner cet accord pour créer un nouveau processus constituerait un pas en arrière pour la République centrafricaine et maintiendrait les acteurs nationaux et internationaux dans le cycle néfaste actuel qui consiste simplement à réagir aux conflits. L'accord de paix fournit un cadre à long terme pour aider à mettre la République centrafricaine sur la voie d'une stabilité politique et sociale durable, tout en précisant que l'impunité n'est pas acceptable.

Les États-Unis prennent note de la demande du Secrétaire général d'augmenter les effectifs de la MINUSCA de 2 750 militaires et 940 policiers afin de renforcer la capacité de la Mission à accomplir les tâches qui lui ont été confiées par le Conseil

de sécurité. Nous sommes conscients qu'il faut empêcher d'urgence toute nouvelle détérioration de la sécurité et inverser la tendance tout en créant des conditions qui favorisent l'avancée du processus politique.

Les États-Unis restent préoccupés par la coordination opérationnelle sur le terrain, car les instructeurs militaires civils russes et les troupes rwandaises opèrent sur une base bilatérale et sans grande transparence avec la MINUSCA et les acteurs humanitaires. Nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités centrafricaines et la MINUSCA pour mettre en place un mécanisme de coordination, et nous appelons toutes les parties à y participer pleinement. S'il se poursuit, ce manque de coordination pourrait gravement compromettre la capacité de la MINUSCA à s'acquitter de son mandat, mettant en danger les soldats de la paix des Nations Unies et les acteurs humanitaires.

Alors que nous examinons la demande du Secrétaire général de renforcer les contingents et la police, nous demandons instamment à l'ONU de veiller à ce que tout renfort soit identifié et déployé conformément aux meilleures pratiques de l'Organisation. Le Conseil de sécurité doit se méfier de toute proposition visant à contourner les procédures de sélection des unités de maintien de la paix que l'ONU elle-même a mises au point; l'Organisation doit utiliser le Système de préparation des moyens de maintien de la paix, pour lequel le niveau d'engagement Déploiement rapide a été créé pour ce type de scénario d'urgence.

L'ONU doit également continuer à respecter sa politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Les États-Unis sont profondément troublés par les propositions visant à élargir les unités ayant fait à plusieurs reprises l'objet d'allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ce qui va à l'encontre de l'objectif de protection des civils. Alors que nous envisageons d'augmenter la taille et les capacités de la MINUSCA, nous devons investir dans l'efficacité opérationnelle à long terme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en favorisant la performance, la transparence et la responsabilité. Comme les États-Unis l'ont réitéré la semaine dernière lors du débat général au sein du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, l'adoption à l'unanimité de la résolution 2436 (2018), rédigée par les États-Unis, a clairement montré que la performance et la responsabilité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies est une priorité du Conseil de sécurité.

Enfin, les États-Unis tiennent à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, M. Mankeur Ndiaye, pour ses efforts inlassables et sa contribution inestimable à la paix et à la stabilité en République centrafricaine. La tâche n'a pas été facile et la route a été semée d'embûches, mais grâce à ses bons offices, la MINUSCA a cherché des solutions politiques aux tensions accrues et à la violence liée aux élections tout en maintenant son impartialité. Faciliter un dialogue politique entre les parties prenantes nationales qui reflète les besoins et les perspectives du pays doit rester une priorité.

## Annexe XVI

### **Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix; le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui; la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, Rita Laranjinha; et M<sup>me</sup> Kessy Martine Ekomo-Soignet. S'agissant de la situation en République centrafricaine, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, concernant la situation politique et sécuritaire, il est regrettable de constater que la période critique au cours de laquelle le peuple de la République centrafricaine vote pour décider de son propre avenir est entachée de violence. Il est également regrettable de constater que le pays continuera à être soumis à l'état d'urgence pendant encore six mois en raison de l'insécurité persistante.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre ferme condamnation des attaques menées par des éléments armés contre des civils, des soldats de la paix et des travailleurs humanitaires. Les obligations découlant du droit international, y compris du droit international humanitaire, doivent être pleinement respectées. Il est également essentiel d'assurer la sécurité des soldats de la paix et des travailleurs humanitaires.

Notre délégation exhorte donc tous les acteurs politiques à régler leurs différends de la manière la plus pacifique possible. Cet effort en faveur de la stabilité politique et de la réconciliation doit aller de pair avec la promotion de la confiance afin d'ouvrir la voie à un dialogue politique large et inclusif. La participation des femmes et des jeunes doit être considérée comme une priorité dans ce processus.

L'accord de paix est le moyen le plus pratique de parvenir à la paix et à la stabilité pour le peuple de la République centrafricaine. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans sa mise en œuvre, étant donné l'énorme obstruction de ces derniers mois. Nous appelons tous les signataires à respecter l'accord convenu afin de faciliter le processus politique.

Mon deuxième point concerne la situation humanitaire, qui continue à se détériorer en raison de la poursuite des violences liées aux élections, de la situation socioéconomique déjà désastreuse, ainsi que des conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus.

Il est très troublant de constater ces faits connexes, notamment que 2,8 millions de personnes, soit environ 58 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire, que 2,3 millions, soit 48 % de la population, souffrent d'une insécurité alimentaire grave, que des centaines de milliers de personnes sont déplacées ou ont fui le pays en raison des nouvelles violences liées aux élections et que les attaques contre les travailleurs humanitaires sont en augmentation, atteignant un nombre record en janvier 2021.

Nous appelons toutes les parties à permettre que l'aide humanitaire atteigne toutes les personnes dans le besoin dans l'ensemble du territoire de la République centrafricaine. Un accès humanitaire sans entrave, durable et sûr doit être maintenu.

Enfin et surtout, l'on ne peut remédier à la situation actuelle sans le soutien de la communauté internationale. À cet égard, le Viet Nam continuera à encourager les efforts récents des organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Nous prenons note des récentes réunions de haut niveau tenues par la CEEAC et la CIRGL pour débattre du soutien à la République centrafricaine.

Nous saluons le soutien apporté par la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), ainsi que par d'autres forces déployées dans le cadre d'accords bilatéraux avec le Gouvernement. La MINUSCA fournit une assistance exceptionnelle ces dernières années, et en particulier dans la période critique actuelle. Nous appuyons donc la discussion portant sur le renforcement de la capacité de la Mission à s'acquitter des mandats qui lui ont été confiés par le Conseil de sécurité.

La poursuite de la contribution de la communauté internationale est d'une grande importance pour aider la République centrafricaine et aussi, ce qui est encore plus important, pour renforcer sa capacité à étendre l'autorité de l'État et à protéger les civils sur le long terme.

---